



Une force pour la nature

Assemblée générale de la SEPANSO Gironde du 07 juin 2025 Bilan année 2024

Statutairement, les délibérations sont valables si un quart au moins des adhérents à jour de leur cotisation sont présents ou représentés.

Pour les votes, les membres actifs à titre individuel disposent d'une voix. Les adhésions familiales donnent droit à 2 voix. Les associations membres disposent d'une voix, augmentée d'une voix par tranche de 50 adhérents, avec un maximum de 5 voix.

Résultats :

- Le nombre d'adhérents étant de 388, le nombre de personnes présentes ou représentées nécessaire pour que les délibérations soient valables est donc de 97

- Le nombre d'adhérents présents physiquement à l'AG, ou en visioconférence était de 45.

Le nombre de pouvoirs reçus est de 85. Au total, nous atteignons 130 personnes présentes ou représentées.

- Compte tenu des adhésions familiales et des associations adhérentes, le nombre de suffrages exprimés est de 160

Le quorum est donc atteint et les délibérations sont valables.

Rapport moral

présenté par Philippe BARBEDIENNE, Président de la SEPANSO Gironde

Chères adhérentes, chers adhérents, chères Présidentes et chers Présidents d'associations fédérées,

Je vous remercie toutes et tous d'avoir accepté de consacrer un peu de votre temps à cette assemblée générale statutaire qui vient en clôture de l'exercice 2024.

Je commencerai cette AG par un hommage à Claude Bonnet que certains d'entre vous ont connu et qui nous a quittés le 8 décembre dernier à l'âge de 82 ans. Claude avait présidé la SEPANSO Gironde de 2004 à 2009, succédant ainsi à Pierre Davant, et outre les nombreux dossiers qu'il était amené à traiter en tant que président de la SEPANSO Gironde, il s'était spécialisé dans les dossiers du bassin d'Arcachon. Nous avons perdu un ami et un amoureux d'Arcachon.

Je dirai également un mot sur une autre personne qui nous a quittés. Notre ami Edgard Soula qui avait rejoint la SEPANSO dans les années 70 et qui depuis, était de tous les combats. Il s'est éteint le 30 avril dernier. Sa famille n'a pas souhaité qu'il soit accompagné de fleurs et de couronnes mais que la générosité de ses proches soit utilisée pour l'association à laquelle il a consacré une partie de sa vie de militant. C'est ainsi qu'un chèque de l'association Echanges et Nature qu'il avait créée,

accompagné de la participation de ses amis les plus fidèles, vient d'être remis à la SEPANSO qui fera usage de ces dons pour poursuivre les combats en faveur de la nature. Merci à Edgard et à ses proches.

Je voudrais profiter ensuite de ce moment pour adresser comme il se doit, un grand merci à nos bénévoles sans lesquels l'association n'existerait pas et ne pourrait pas fonctionner.

Parmi ces femmes et ces hommes qui apportent beaucoup d'énergie à notre association certains n'ont pas pu être présents à nos côtés aujourd'hui, d'autres sont ici ou derrière leur écran. Toutes et tous sont engagés et donnent sans compter pour défendre l'intérêt général.

Je tiens sincèrement à remercier toutes celles et tous ceux, qu'ils soient membres du bureau, du CA, des commissions spécialisées, simples bénévoles impliqués ou encore salariés militants, pour le travail formidable qu'ils réalisent. Sans cette implication de toutes et tous, la SEPANSO Gironde ne serait pas ce qu'elle est, une association crédible et respectée avec qui il faut compter. Je n'irai pas plus loin et me garderai bien de citer des noms de peur d'en oublier et de me montrer injuste. Mais merci à tous... très sincèrement merci.

Venons-en maintenant à l'année écoulée : 2024 n'aura hélas pas été très différente des précédentes avec son lot d'atteintes diverses et variées à l'environnement et de menaces sur la nature qui s'additionnent les unes aux autres.

Cette année 2024 aura débuté avec le scandale des débordements d'eaux souillées, parfois chargées d'excréments, vers le Bassin d'Arcachon par les cours d'eau ou fossés qui s'y jettent. Ceci a eu pour conséquence directe de rendre malades de très nombreux consommateurs d'huîtres du Bassin, contaminées par le norovirus de gastro entérite. Certes, ce phénomène était dû à une pluviométrie exceptionnelle mais il était également la conséquence d'une impréparation des communes qui jugent plus rentable d'augmenter la population en poursuivant le bétonnage que d'adapter les réseaux aux nouvelles conditions climatiques. La SEPANSO a joué son rôle, y compris en justice, solidairement avec d'autres acteurs du territoire et continue à le jouer encore cette année, car les problèmes sont loin d'être résolus.

Un certain nombre d'autres dossiers ont capté notre attention et notre énergie en 2024. Je citerai pêle-mêle, les projets d'usine à saumons du Verdon et d'usine de conversion du Cobalt et du Nickel (EMME) en zone inondable en bordure de Garonne à Parempuyre. Bien que la production de saumon n'ait à priori rien à voir avec le Nickel, ces deux projets fous ont pour point commun de répondre directement aux intérêts financiers du grand port maritime de Bordeaux qui cherche à rentabiliser son patrimoine foncier par tous les moyens, et ce, quels qu'en soient les risques. Nous trouvons aussi le projet d'usine de dirigeables en zone naturelle à Laruscade qui a déjà reçu d'énormes subventions publiques sans qu'on ait la moindre certitude de sa viabilité et puis le projet de piscine à vagues dénommé « surf parc » à Canéjan, les divers projets photovoltaïques qui mitent la forêt, les projets de construction de lignes à très haute tension, notamment un projet aérien de 65 km en Sud Gironde, sans oublier bien sûr le projet de lignes ferroviaires à grande vitesse Bordeaux-Toulouse Bordeaux-Dax et les aménagements ferroviaires au sud de Bordeaux qui vont avec. La liste n'est pas exhaustive et tous ces projets nuisibles continueront à nous préoccuper pendant plusieurs années encore.

Je ferai mention, de l'organisation vers la mi-octobre par le collectif « LGV Non Merci », d'un rassemblement festif et convivial en Sud Gironde désigné sous le nom évocateur de « Freinage d'Urgence ». Ce rassemblement qui se voulait festif et convivial donc, a réuni environ mille cinq cents personnes jeunes et moins jeunes sur un terrain privé appartenant à un militant de la protection de la nature et contrairement à ce que voulait faire croire la désinformation d'Etat, il n'était pas interdit. Bien que le terrain appartienne à un de ses membres, la SEPANSO n'était ni organisatrice ni partie prenante. Plusieurs de ses adhérents ont pu se rendre sur le site malgré des tentatives d'intimidation, des tracasseries et des provocations dignes d'un régime autoritaire qui nous ont permis de juger de

Rapport d'activités

présenté par Colette Gouanelle, secrétaire générale

Fonctionnement de l'association

Le Conseil d'Administration de la SEPANSO Gironde s'est réuni 8 fois en 2024, en visioconférences (25 janvier, 8 mars, 29 avril, 30 mai, 28 juin, 3 septembre, 8 octobre, 14 novembre). C'est au cours de ces réunions que sont prises les décisions concernant les actions (notamment juridiques) liées aux signalements que nous recevons, ainsi que les positionnements de la SEPANSO Gironde.

Les bénévoles échangent également au sein d'équipes plus spécialisées, constituées d'administrateurs et d'adhérents, sur les problématiques de l'eau, urbanisme, agriculture, forêt, transports, énergie,... Ainsi les associations adhérentes à la SEPANSO Gironde peuvent participer, à raison d'un représentant par association.

La SEPANSO Gironde consacre aussi une partie de son temps à l'élaboration de la revue Sud-Ouest Nature : tous les adhérents peuvent proposer des articles qui seront soumis au comité de lecture, seul habilité à décider de leur publication.

- Election du vice-président : P. Maupin, référant énergie FNE NA et au directoire énergie FNE, proposé par le Bureau a été élu à l'unanimité Vice-président de la SEPANSO Gironde, le 3 septembre 2024

1. Représentativité de la SEPANSO Gironde dans les commissions départementales et locales:

La SEPANSO Gironde a également un rôle consultatif au sein de nombreuses commissions.

- A Bordeaux Métropole et ville de Bordeaux : Commission consultative des services publics locaux (CCSPL), Comité de l'arbre à Bordeaux, Régie de l'Eau à Bordeaux Métropole
- Commissions départementales : Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST), Commission Départementale d'Orientation Agricole (CDOA), Commission Départementale Nature Paysages et sites (CDNPS), Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers (CDPENAF), Commission Départementale de la Chasse et faune Sauvage (CDCFS), Comité de Bassin Adour-Garonne, Commissions Locales de l'Eau, nombreux Comités de Pilotage Natura 2000, Autorité de contrôle des nuisances aéroportuaires, Parcs Naturels Marins de l'Estuaire de la Gironde et du Bassin d'Arcachon, Commission locale d'information sur le nucléaire...
- Certains administrateurs de la Gironde représentent la SEPANSO Aquitaine ou FNE Nouvelle Aquitaine au sein de commissions régionales (CRFB, CRB...)

2. Communication vers les adhérents et l'extérieur :

- Revue trimestrielle de la SEPANSO Aquitaine (Sud-Ouest Nature) envoyée sur abonnement. Les anciens numéros peuvent être consultés sur le site internet de la SEPANSO Aquitaine : www.sepanso.org
- Un bulletin liaison (Le Poulpe) dont la fréquence varie avec les informations à transmettre et le temps dont nous disposons pour l'élaborer
- Tous les publics ont accès au site internet de SEPANSO Gironde, www.sepanso33.org

- Une page Facebook a également été créée, spécialement pour la SEPANSO Gironde : <https://www.facebook.com/Sepanso-Gironde-109662465056395/>
- Autres médias : Nos positionnements sont diffusés au grand public par l'intermédiaire de Communiqués de presse adressés à des journaux (Sud-Ouest par ex.), lors d'interviews ou autres interventions à la demande (auprès d'étudiants, dans des forums, tables rondes...) ou lors de manifestations diverses.
- Nous pouvons aussi rencontrer les adhérents et tout public à leur demande, sur rendez-vous. On peut également nous joindre par courriel, courrier postal ou téléphone.
- La SEPANSO Gironde est également référente du projet « Sentinelles de la Nature » au sein de FNE Nouvelle Aquitaine. Dans ce cadre, elle reçoit de nombreux signalements, le plus souvent pour atteintes à l'environnement, beaucoup plus rarement pour des initiatives positives.

Principales activités en 2024

1. Vie associative :

16 Associations adhérentes à la SEPANSO Gironde : ???

• AGIR POUR UN MEILLEUR ENVIRONNEMENT (AME) • ALERTE PESTICIDES HAUTE GIRONDE • ASSOCIATION BETEY-ENVIRONNEMENT • ASSOCIATION DE DEFENSE DES COTEAUX FLOIRACAIS (ADCF) • ASSOCIATION ECOSITE DU BOURGAILH • ASSOCIATION LANDES ENVIRONNEMENT ATTITUDE (LEA) • ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE •	• BASSIN D'ARCACHON ECOLOGIE • COLLECTIF CANÉJAN EN TRANSITION • ÉCOCITOYENS DU BASSIN D'ARCACHON) • LANDES GRAVES PALUS ENVIRONNEMENT (LGPE) • LE BETEY PLAGE BOISEE A SAUVEGARDER • LES AMIS DU BARTHOS • NATUR'JALLES • VIVE LA FORÊT • VIVRE EN VALLÉE DE L'ISLE (VIENVI)
--	---

- **Participation à des événements auxquels les adhérents étaient invités :**
 - Conférence d'Alexis Ducouso sur l'écologie forestière de la région (20 mars) à la salle des Halles des Douves
 - Printemps du Bourgailh (21 avril) : stand SEPANSO
 - Visite (28 mai) à Aubiac de la propriété forestière de l'un de nos administrateurs (J. Eloi Duffau) contractualisée en Obligation réelle environnementale (ORE). Superbe vidéo sur les ORE de J.E. Duffau à découvrir : <https://www.youtube.com/@MaParcelleORE>
 - Stand SEPANSO à « La Rentrée des assos » (7 septembre), organisée par la mairie de Bordeaux place Pey Berland.
 - Présence au week-end Climax (13 au 15 septembre) à Darwin
 - Visite parcelles E. Castex (gestion Pro Silva) à Moustey (Landes) : 18 octobre.
 - Conférence (15 novembre) de Bernard Chevassus-au-Louis (Président de l'association Humanité et Biodiversité), intitulée « Avons-nous encore besoin de biodiversité ? »

3. Commission Forêt :

- Objectif : inciter les propriétaires et gestionnaires de forêts à pratiquer une gestion plus vertueuse du point de vue de l'environnement
- Echanges avec la Société forestière qui gère des forêts de la Caisse des dépôts

- Poursuite des échanges avec les principaux acteurs de la gestion forestière (FIBOIS) au sein du massif landais , afin de les sensibiliser et les inciter à mieux respecter la nature. 3 fiches concernant les ripisylves, les boisements mixtes et de feuillus ont déjà été validées.
 - Participation à la Commission régionale Forêt Bois au titre de FNE Nouvelle Aquitaine. Rappel des préoccupations des associations environnementales sur les feuillus, les lagunes et les ripisylves,
 - Participation à la consultation interne de FNE en vue d'une note de positionnement fédéral sur le Bois-Energie: article pour SON et Communiqué de Presse. Le rythme de prélèvement de bois n'est pas soutenable.
 - Echanges avec les organismes de recherche ou associations sur la gestion forestière (INRA, Prosilva...)
 - Participation au Copil « Forêts d'exception » en Gironde : Bassin d'Arcachon
 - Participation aux échanges sur l'expérimentation « Bocage forestier SUPERB »
 - Rencontre avec les responsables INRAE de l'opération PSGAR (Programme scientifique de Grande Ambition régionale)
 - Suivi de l'opération Climb Forest par un de nos administrateurs, également chargé de mission à l'INRAE
 -
 - Projet Sylvacité : ateliers de concertation sur les espaces naturels et forestiers entre les communes de ST Jean d'Illac et Martignas.
 - Après les incendies en Gironde :
 - Alerte sur les opérations d'abattages d'arbres, sans distinction entre les feuillus et les pins, qui détruisent les sols et feraient au final plus de dégâts que l'incendie : à Hostens, 500 000 T déjà abattues dans des conditions catastrophiques, travaux prorogés jusqu'au 30 juin.
 - Participation au Copil du Réseau de forêts expérimentales pour l'adaptation des forêts de Nouvelle Aquitaine – Néoterra
 - Achat d'une parcelle de 7 ha en forêt usagère de La Teste, grâce à un don de la société de production du film « le Règne Animal » que nous remercions. La forêt usagère, avant les incendies catastrophiques de l'été 2022, avait été l'un des sites de tournage du film, récompensé par 5 prix lors de la 49^{ème} cérémonie des César. L'objectif de la SEPANSO est de faire des inventaires, pour avoir une connaissance précise de la biodiversité qui a pu résister à l'incendie, et de laisser la forêt se régénérer naturellement, avec le minimum d'interventions nécessaires, afin d'en faire une étude qui pourra servir d'exemple pour d'autres propriétaires et usagers.
La gestion de la Forêt usagère étant particulière, il faut dialoguer avec les autres propriétaires et les usagers.
- La SEPANSO est partante pour recevoir des dons de propriétés forestières si des propriétaires veulent donner à des associations assurer la pérennité de la biodiversité forestière.**
- Projet d'aires protégées dans la vallée du Ciron dont la SEPANSO Aquitaine est le maître d'œuvre : prévoir un arrêté de biotope en bordure de la hêtraie afin de protéger ce patrimoine naturel exceptionnel. Elaboration du projet en coopération avec le Syndicat de rivière de la vallée du Ciron.
 - Participation au projet concernant « le Ciron bien commun » sur invitation du Président du Conseil départemental qui porte le projet.

4. Agriculture

- Création d'une commission Agriculture :

But 1^{er} d'étudier la problématique de l'agriculture, son impact sur le climat et la biodiversité. Aussi principales difficultés des agriculteurs, notamment bio, dont la transmission d'exploitation. Situation particulière de la viticulture avec l'arrachage de vignes : 6000 ha (Entre-Deux-Mers, Blayais, côtes de Bourg) dont 4000 en renaturation financés par l'Etat (plantation d'arbres, haies, prairies ...) et 2000 en diversification (oliviers, amandiers ...) financé par CIVB qui n'en a pas les moyens.

- Etude des projets de décrets et arrêtés :

- Sur la promotion des biocarburants (méthanisation, ...),
- Sur le renouvellement de l'autorisation européenne du glyphosate, utilisation des nouvelles techniques génomiques,....
- Sur l'agrivoltaïsme : Elaboration en cours d'un positionnement sur l'agrivoltaïsme. Rencontre avec un installateur de panneaux
- Sujet des haies important : comment le pacte pour les haies sera-t-il mis en place ?

- Dossier Cabanac : installation d'un élevage de poules pondeuses et poulets dont une partie en EBC et trame verte avec des zones humides. Modification simple de PLU contestable.

- Problématique de l'arrivée du loup en Gironde : comment s'y préparer ? Participation à une réunion préfectorale. Idée d'anticiper et aider les éleveurs à se protéger avec des clôtures et des chiens de garde. Au niveau Européen, pressions pour des protections strictes avec possibilité de tirs létaux près des élevages.

5. Eau :

- Participation à la lutte contre le projet Pure Salmon au Verdon (élevage de saumons en réservoirs) sur les terrains du Port de Bordeaux au Verdon nécessitant une mise en conformité du PLU : public mal informé. Le projet va générer une importante consommation d'eau et d'énergie, ainsi que des transports par avions et camions. Il fait l'objet de nombreuses recommandations de la MRAE. Plainte de la SEPANSO pour destruction d'espèces protégées lors de travaux engagés par le Port autonome en vue de la réalisation du projet.

- Participation à la lutte contre le projet de piscine à vagues Surf Park à Canéjan : étude d'impact insuffisante. Problèmes concernant la consommation d'eau et énergie et les espèces impactées. La SEPANSO est associée à Surf Rider et au Collectif de Canéjan : gros investissement des bénévoles pour un recours gracieux auprès du maire puis recours en référé..

- Comité Ressources en eau de la Gironde : dossier très complexe avec peu de contrôles sur l'utilisation des ressources. Contribution au débat en collaboration avec Vive la Forêt

- Golf de Bordeaux : participation à l'enquête sur la biodiversité. Problèmes : consommation d'eau, salinisation des sols et de la nappe phréatique

- Stratégie agricole Dropt : réflexion sur possibilités de mise en place de nouvelles pratiques ou filières (irriguée ou sèche) pour anticiper les évolutions liées au changement climatique et construire ensemble une agriculture pérenne et économiquement viable pour chacun

6. Carrières

- Affaire Gaïa : poursuite de la lutte contre le projet d'installation d'une plateforme de déchets inertes et reconstitution d'une zone humide, alors que l'ancienne gravière était déjà renaturée. 15 espèces d'oiseaux hivernants observés sur la gravière. La SEPANSO décide d'aller en Appel avec VLF. De même que Bordeaux Métropole et la commune Blanquefort.

- Avis sur le schéma régional des carrières de Nouvelle Aquitaine
- Avis sur l'extension de la durée d'exploitation des granulats du platin des Graves : le Conseil scientifique a donné un avis négatif argumenté, mais le comité de gestion du PNM a émis un avis favorable avec réserves sous la pression de l'Etat, industriels.... Recours juridique envisagé.
- Procès-simulé du programme Wild Legal : combat juridique autour de l'extraction des sables et granulats girondins opposant l'Etat à l'association Sepanso Gironde. Le procès réel se déroulerait à Bordeaux. 54 Millions de m³ seraient nécessaires pour la future LGV, dont 30 Mm³ de matériaux importés, transportés par la route, avec l'ouverture de nouvelles carrières.

7. Energie

- Création d'une commission énergie pour l'ensemble de la SEPANSO Aquitaine : participation aux réflexions dans le cadre de FNE NA concernant les nouveaux projets
- Photovoltaïque :
 - Projet photovoltaïque Horizeo à Saucats : toujours d'actualité : le projet a été déposé auprès des services de l'Etat, avant que la loi limitant la superficie des installations PV (< 25 ha) ne soit effective. SEPANSO opposée
 - Projet photovoltaïque de Castelnau-de-Médoc : 150 ha à défricher, détruisant potentiellement la forêt publique. Nous restons vigilants.
 - Autre projet PV d'EDF en Médoc : en suspens à la cours d'appel de Bordeaux pour destruction d'espèces protégées.
- Courrier envoyé au PNR Médoc et PNR Landes de Gascogne afin d'avoir une vue d'ensemble sur tous les projets liés aux sollicitation de l'Etat, pour que les communes désignent les zones d'accélération énergies renouvelables.
- Création d'une ICPE St Vivien de Monségur : installation de compostage et de valorisation de biomasse, sur le territoire de la commune de Saint-Vivien-de-Monségur. Risques pour la biodiversité locale. Problèmes liés au trafic de camions (60 m³ et 25 T), nuisances pour les habitants ...
- Nucléaire : principaux sujets abordés :
 - Nouvelle campagne de distribution de comprimés d'iode du 15 septembre au 15 octobre limitée à un rayon de 10 km au sein du PPI (Plan particulier d'intervention) et distribution dans seulement 9 pharmacies, sans envoi d'un bon de retrait au domicile des citoyens concernés. Suite à leur demande, les associations (SEPANSO, asso du Blayais, et asso de Saintonge) ont été reçues le 24 juin à la préfecture.
 - 2 projets de loi en cours : 1^{er} sur la gouvernance et la fusion IRSN-ASN en discussion au Sénat le 7 février (une seule lecture, avis critique). 2^{ème} relatif à la souveraineté énergétique de la France
 - Point d'info sur les éléments de corrosion des réacteurs du Blayais. Une corrosion sous contrainte découverte lors des contrôles mis en place lors de l'arrêt annuel. Visite décennale du réacteur 2.
 - Point d'info sur nouvelle évaluation financière d'un EPR 2. : passé de 51,7 Md € à 67,4 Md €
- Dialogue avec RTE et ENEDIS : Participation à une consultation dans le cadre de la concertation lancée, pour la ligne électrique du Lot et Garonne qui va alimenter la future LGV entre autres. Demande d'enterrer la ligne (question de financement).

- Raccordement THT entre Allons (47) et Cazalis (33) avec 2 postes sources en Gironde : Participation à la concertation publique. Ligne aérienne avec couloir de 100 m de large. 60 km de forêt impactés. CDC du Sud Gironde non favorable..
- Eolien : Projet éolien du Médoc (Lesparre) : contribution à ce sujet en accord avec « Vive la forêt »

8. Urbanisation :

- Suivi des projets d'urbanisation inscrits aux ordres du jour de la CDPNAF (Commission départementale de préservation des espaces naturels agricoles et forestiers) à laquelle participe la SEPANSO.
- Suivi après alerte sur un projet de construction d'un hôtel à Carignan : permis de construire accordé le 24 juillet 2024 au projet oenotouristique de Château Carignan
- Nombreuses sollicitations concernant des projets d'urbanisation : soit pour donner des avis sur des modifications ou élaborations de PLU ou PLUI, SCoTs :
 - SCoT du Grand Libournais suivi par un bénévole du secteur
 - SCoT Bassin d'Arcachon toujours en cours d'élaboration
- Participation à la lutte contre la localisation du projet EMME à Grattequina (communes de Parempuyre et Blanquefort) : implantation d'une unité industrielle de conversion de Nickel et Cobalt a fin d'utilisation dans les batteries de téléphones et voitures électriques. Le choix du site s'est porté sur la **propriété du Grand Port Maritime de Bordeaux**. Modification du PLU nécessaire, la zone en bordure de l'Estuaire étant jusqu'ici inconstructible car inondable et potentiellement submersible avec la montée du niveau de l'océan et d'événements météorologiques imprévisibles. En raison du classement SEVESO seuil haut de l'usine et des stockages et transports importants de produits toxiques, on ne peut accepter de tels risques pour les populations, alors que les eaux de l'estuaire sont déjà polluées par le cadmium.
- Suivi du projet de création de « Zone d'activité économique dédiée à la filière dirigeable » Flying Whales à Laruscade, porté par la communauté de communes Latitude Nord Gironde. SEPANSO33 défavorable. Autorité Environnementale très critique au sujet des impacts environnementaux. Besoin d'une dérogation en l'absence de SCoT. Projet non conforme à la protection des ENAF. Projet exonéré par rapport aux ZAN (zéro artificialisation nette).

9. Transports :

- Poursuite du soutien contre le projet GPSO : ligne à grande vitesse entre Bordeaux et Toulouse et vers Espagne. Nombreuses actions :
 - Pétition à signer
 - Poursuite des manifestations : WE 25-26 mai Sarabande du Lot-et-Garonne : bien passée,
 - Requête soutenue devant le Parlement Européen, déclarée recevable et pétition à signer
 - Participation à l'Enquête publique sur les autorisations environnementales des Aménagements Ferroviaires au Sud de Bordeaux (AFSB). Message envoyé aux adhérents Gironde. Contribution TRANS'CUB cosignée par SEPANSO puis 2^{ème} contribution sur article L411-1 et 2 du code de l'environnement. Contribution du Président de la SEPANSO Gironde, administrateurs et adhérents, sur les problèmes de compensation.
 - Grande manifestation sur 3 jours : « Freinage d'urgence » organisée par le collectif LGV non merci ». La SEPANSO n'était pas directement impliquée. Le préfet a essayé de faire peur aux élus et participants éventuels
- Aéroport Bordeaux Mérignac :
 - Lettre collective envoyée au préfet par les asso dont SEPANSO Gironde, demandant un large couvre-feu sur les vols de nuit pendant toutes les nuits, de 22h à 6h, ainsi qu'un plafonnement et une réduction du trafic aérien

- Journée internationale de mobilisation du 13 mars pour demander un plafonnement du trafic aérien.
- Réunion par le préfet des parties prenantes de l'aéroport (partenaires de la plate-forme, associations, élus, acteurs économiques...) pour un point d'étape de l'Etude d'Impact selon l'Approche Equilibrée (EIAE).
- Aéroport de Bordeaux : question de la suppression de la piste sécante. Habitants de Talence, Pessac et Martignas qui sont concernées, soit 49 000 personnes, demandent la suppression de cette piste. La SEPANSO n'a pas pris parti.
- Retour sur la déviation du Taillan : programme de compensation mis en place et concertation sur projet de défrichement de 48 ha avec espèces protégées, décision incohérentes par rapport au principe ERC. Courrier envoyé par Vive la Forêt et SEPANSO 33. La déviation n'a fait que soulager les habitants du Taillan en créant d'autres problèmes.

10. Bassin d'Arcachon et littoral Aquitain

- Affaire de pollution par les eaux usées et interdiction consommation huîtres et coquillages du BA pendant la période des fêtes de fin d'année 2023-2024 :
 - Lettre conjointe (avec CEBA et Ecocitoyens BA) adressée au préfet, avec copie au maire d'Arès, sur le non-respect du PLU dans un projet d'urbanisme. Débats, Communiqué de presse de la SEPANSO, Article pour SON....
 - Après un nouvel épisode sanitaire, une nouvelle plainte a été déposée par la SEPANSO Gironde.
 - Le préfet a annoncé qu'on allait accélérer les aménagements en disant que la qualité de l'eau est très bonne. Dissimulation de certains résultats d'analyse par le SIBA
 - Un "Porter à connaissance" (PAC) a été présenté par le SIBA à la DDTM, concernant les systèmes d'assainissement. Le SIBA demande l'autorisation de construire des « déversoirs d'orage », qui ne résoudront pas le problème. Différents communiqués (SEPANSO et CEBA). Beaucoup d'articles de presse. En attente de la décision du préfet.
 - Lors de la commission sur la qualité de l'eau du PNM, la question a été sérieusement abordée.
 - La responsabilité du SIBA a été reconnue lors du référé pénal environnement de la SEPANSO. Analyses insuffisantes.
 - Manifestation le 10 octobre devant le siège du SIBA (Arcachon ou Gujan) .
 - Demande qu'un courrier signé du Président du Conseil de gestion du PNMB à destination du Préfet soit rédigé pour réaffirmer la place de la qualité de l'eau dans le plan de gestion. Demande de requalification de la demande du Siba en demande d'autorisation environnementale.
- Conseil de gestion du Parc naturel marin. Principaux sujets : zones d'implantation ostréicoles suite à la régression de superficie du Banc d'Arguin.
- Commission qualité des eaux du PNM : on continue de faire des études sur le cuivre (surtout l'été avec peintures antifouling). Un guide des bonnes pratiques sera diffusé !!
- Zones de protection forte. Seul le banc d'Arguin constituerait une ZPF sur le périmètre de la ZPR (zone de protection renforcée de la réserve). Compte tenu des activités de chasse et pêche, aucune autre ZPF possible autour de Bassin d'Arcachon.
- Débat public « La mer en débat » : cahiers d'acteurs envoyés pour la SEPANSO Aquitaine et SEPANSO 33, consultables sur : <https://www.debatpublic.fr/la-mer-en-debat/les-cahiers-dacteurs-4676>. Les documents d'urbanisme des communes doivent être compatibles avec le DSF

Rapport financier Présenté par Martine Pingitore, trésorière
--

Compte de résultats 2024

CHARGES			PRODUITS		
606400	fournitures administratives	1 800,00 €	701100	Sud Ouest Nature	3 060,00 €
611000	sous traitance	3 000,00 €	708100	Prestations conférence	250,00 €
616000	Prime d'assurance	117,05 €	754000	Ressources liées à la générosité du public	4 636,90 €
622600	Honoraires juridiques	8 592,12 €	754100	Dons affectés à l'achat de forêt	14 000,00 €
622610	Autres honoraires	7 510,00 €	754412	Abandon de frais par les bénévoles	250,00 €
623100	Publication Sud Ouest Nature	3 060,00 €	756000	Cotisations adhérents	7 829,00 €
623700	Autres publications	40,00 €	761000	Produits financiers	2 394,14 €
625700	Réception	200,90 €	768100	Dommmages et intérêts	2 050,00 €
626000	Frais postaux	82,19 €			
627000	Service bancaire	5,20 €			
653100	Dons	2 000,00 €			
651000	Cotisations SEPANSO Aquitaine	2 865,40 €			
Excédent 2024		5 197,18 €			
TOTAL DES CHARGES		34 470,04 €	TOTAL DES PRODUITS		34 470,04 €

Bilan 2024

ACTIF		PASSIF	
terrain	21 106,00 €	Réserves	104 744,22 €
Dépôt et cautionnement	500,00 €	Résultat exercice 2023	5 197,18 €
Autres débiteurs à recevoir	702,00 €		
Disponibilité (crédit Mutuel)	134 977,29 €	Provision pour risques juridiques	19 000,00 €
Caisse	55,02 €	Provision pour communication externe	800,00 €
		Sépanso Aquitaine	25 980,68 €
		honoraires juridiques dûs	900,00 €
		Fournisseurs factures non parvenues	718,23 €
total actif au 31/12/2024	157 340,31 €	total passif au 31/12/2024	157 340,31 €

Martine Pingitore, trésorière

Duplex

Vote : bilan financier approuvé à l'unanimité

[illegible]

Renouvellement du tiers des membres sortants du Conseil d'Administration

- En cours d'année 2024, nous avons eu à déplorer le décès de Claude Bonnet, administrateur et ancien Président de la SEPANSO Gironde et qui participa activement à la création du Parc Naturel Marin du bassin d'Arcachon.
- Membre du Conseil d'Administration démissionnaire en cours d'année pour raison personnelle : Jacques-Eloi Duffau
- Les membres du Conseil d'administration renouvelables sont les suivants : *Denise Cassou, Daniel Delestre, Alexis Ducouso, Colette Gouanelle, Dominique Haeck, Bruno Meilhan Bordes, Joël Mellet, Sabine Menaut, Patrick Point*. Aucun n'a fait part de sa décision de démissionner.

Vote : accord à l'unanimité pour le renouvellement de tous les administrateurs dont le mandat était renouvelable

- Candidat déclaré au poste d'administrateur :
 - *Jean-François Larché* :

Vote : accord à l'unanimité moins 6 abstentions (J.F. Larché ayant eu un empêchement de dernière minute pour venir se présenter).

En conséquence, le nouveau Conseil d'Administration se compose des 24 membres suivants :

Christine Arnaud, Philippe Barbedienne, Florence Bougault, Denise Cassou, Pierre Davant, Daniel Delestre, Alexis Ducouso, Bernard Fournier, Benoist Gachet, Bertrand Garreau, Colette Gouanelle, Dominique Haeck, Daniel Lagorce, Jean-François Larché, Martine Leblond, Patrick Maupin, Bruno Meilhan Bordes, Joël Mellet, Sabine Menaut, Dorothea Moreau, Josiane Mouneydier, Martine Pingitore, Patrick Point, Serge Urbano.

Résumé des échanges avec les participants

Sujets abordés :

- Le SCoT du bassin d'Arcachon : un participant a annoncé que le SCoT a été adopté, mais fait l'objet d'un contentieux devant le Tribunal Administratif. Malgré cela, certaines communes proposent actuellement des modifications de leur PLU sur des points qui par ailleurs ont été annulés par le Tribunal Administratif fin mai 2025.
- Projet de LGV Bordeaux-Toulouse et Bordeaux-Dax : une participante a annoncé que les piquetages ont commencé sur le terrain, alors que les fouilles archéologiques ont été reportées. Ceci malgré la présence de nids de Circaètes qui du coup ont été abandonnés. Vives réactions de la population. Même politique de forcing que pour l'A69. Il n'y aura pas d'enquête publique : seulement une concertation.
- Le président de l'association Vélobassin a évoqué le rapport entre l'évolution technique de la roue et la question politique, raconté dans un ouvrage : « Une histoire politique de la roue ».
- Projet Pure Salmon au Verdon : projet d'élevage intensif de saumons, très consommateur d'eau alors que l'alimentation en eau potable n'est pas assurée. Le maire du Verdon fait le forcing pour modifier le PLU, préalable nécessaire à l'urbanisation. Même si le projet d'élevage

n'était pas autorisé, d'autres projets tout aussi contestables pourraient survenir dans cette zone inondable, voire submersible. PPRI datant de 2002 et non réactualisé. Recours gracieux envisagé.

- Projet EMME zone Grattequina d'usine de transformation Nickel et Cobalt pour les batteries de téléphone et voiture. Projet d'installation classée SEVESO seuil haut, également en zone inondable et submersible, nécessitant des transports maritimes avec des risques de pollution de la Garonne. Nécessité de modification du PLU et même problématique que pour le projet Pure Salmon. Les forages montrent que la nappe phréatique est très proche de la surface. Constat d'un lobbying très puissant, avec un coût très important dont une partie financée par l'Etat.
- Projet de Surf Park à Canéjan : les experts des associations ont démontré que l'autonomie en eau n'est pas assurée par les eaux de pluie, comme le prétendait le promoteur. Ce fait est reconnu par l'expert du promoteur. Le promoteur qui dit résoudre le problème, commence les travaux. Un recours au Tribunal Administratif a été engagé par la SEPANSO et Surfrider.
- Une information (Collectif Canéjan en transition) : lors de la révision du PLU de Canéjan, le commissaire enquêteur a expliqué qu'il faut regarder si la quantité d'eau potable attribuée par le préfet à la commune sera suffisante à l'horizon de 2035.

L'AG a été suivie par l'interview d'un GRAND TEMOIN, acteur historique de la SEPANSO : PIERRE DAVANT, qui fut à l'initiative de la création, puis Président de l'association et qui a été de tous les combats pour la protection de la Nature et de l'environnement (création des réserves naturelles, lutte contre le bétonnage, aménagement de la côte Aquitaine ...). Archives photographiques, objets souvenirs, intervenants surprise ont alimenté cette évocation vivante.

Les participants ont ensuite remercié la SEPANSO pour ce moment de partage, ainsi que Pierre Davant, à qui nous devons beaucoup, pour son action admirable.

La poursuite des échanges s'est faite autour du verre de l'amitié.

Fait à Bordeaux, le 18 juin 2025
Philippe BARBEDIENNE, Président



Colette Gouanelle, secrétaire générale

